

Note brève et synthétique annexée au CFU 2025

Cadre général : le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le Compte Financier Unique (CFU) remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et exécutées pour l'exercice 2025.

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE DE LADEVEZE-VILLE	144 356,66	223 740,02	56 946,30	137 704,34
Total	144 356,66	223 740,02	56 946,30	137 704,34

La fiscalité :

Les taux communaux sont restés inchangés en 2025.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15.07 %

Taxe foncière sur le bâti : 42.22 %

Taxe foncière sur le non bâti : 57.59 %

L'état de la dette :

La dette, en 2025, était composée d'un emprunt pour un capital restant dû de 6025.44€ au 31/12/2025.

Les effectifs :

La Commune emploie deux agents titulaires à temps non-complet ; un agent technique à 32h00/semaine et une secrétaire générale de mairie à 8h00/semaine.



- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 37 142,80 €	Contributions directes : 56 439,61 €
Charges de personnel : 45 507,87 €	Dotations et participations : 101 160,76 €
Subventions et participations : 26 227,01 €	Excédent antérieur : 40 645,13 €
Autre : 35 478,98 €	Autre : 25 494,52 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Immobilisations incorporelles : 13 680,00 €	Dotations, fonds et réserves: 66 130,48 €
Immobilisations corporelles: 33 326,78 €	Excédent antérieur : 63 203,44 €
Autre : 1 919,52 €	Autre : 8 370,42 €
Dette : 8 020,00 €	

En plus des dépenses de charges courantes et de charges du personnel qui reviennent chaque année, les principales dépenses effectuées en 2025 concernent :

- Les travaux de réfection de la voirie (Pécos, Madeleine, Crête)
- Le passage de l'éclairage public en LED dans le secteur de la mairie
- Les notes d'honoraires de l'architecte concernant les travaux de la salle des fêtes

RESULTATS DE L'EXERCICE :

- excédent de fonctionnement : 38 738.23€
- excédent reporté de : 40 645.13€
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 79 383.36€
- un excédent d'investissement de : 80 758.04€



- Subventions et participations versées -

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ASSOC GYM LADEVEZIENNE	Subvention	100,00
ASSOCIATION DONNEURS DE SANG	Subvention	50,00
COM DEPART LIGUE CONTRE CANCER	Subvention	50,00
COMITE DES FETES LADEVEZE VILLE	Subvention	500,00
ECOLE MUSIQUE PLAISANCE	Subvention	500,00
FSE COLLEGE LOUIS PASTEUR	Subvention	42,00
LA BOULE LADEVEZIENNE	Subvention	100,00
LES BOUSCARRETS	Subvention	50,00
SAPEURS-POMPIERS MARCIAC	Subvention	200,00
SOCIETE DE CHASSE	Subvention	100,00
	TOTAL	1 692,00

Contributions

Organisme	Libellé	Montant
ASS DES MAIRES DE FRANCE	Contribution	170,00
Conseil Architecture Urbanisme Environnement	Contribution	150,00
SERVICE DEPARTEMENTAL d'INCENDIE ET DE SECOU	Contributions	9 111,29
SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIES DU GERS	Contribution	30,00
	TOTAL	9 461,29

